



Commune de les Bouchoux

Conseil Municipal du 23 novembre 2012

Compte-rendu

Personnes présentes : Jérôme GRENARD, Isabelle CLEMENT, Robert DROMARD, René COLLIGNON, Jean Pierre ACKERMANN, Jean BOUJARD, Bernard HANSBERGER, Isabelle HEURTIER, Jocelyne ROLANDEZ
Patricia MURTIN

Personne excusée : Agnès ROYET avec pouvoir à Jérôme GRENARD

Secrétaire de séance : Jean BOUJARD

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil du 19 octobre 2012

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 19 octobre 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – Convention France Télécom

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux France Télécom de la Rue en Bonneville, le Conseil, à l'unanimité, autorise le Maire ou les Adjoints à signer la convention avec France Télécom.

Les travaux, dont la partie communale s'élève à 2 578 €, seront réalisés en 2012 et facturés en 2013.

3 – Charges appartement 6 sur la Place

Damien BOURDAUD, locataire de l'appartement sis au 6 sur la Place, conteste le montant des charges de chauffage. Les différentes interventions de l'entreprise Picard n'ont pas permis d'amélioration. A la demande de la commune, l'entreprise Gérard est intervenue pour faire un diagnostic qui a indiqué une surconsommation de la chaudière du fait de sa vétusté. *Le Conseil, par 6 voix pour et 4 abstentions, décide une décote de 20 % de la consommation de gaz sur la période de juillet 2011 à septembre 2012.* Cette décote s'ajoutant à la prise en charge par la commune d'un remplissage de la cuve de gaz en 2011.

4 – Zonage d'assainissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'un zonage collectif d'assainissement pour le village et Très la Ville en ajoutant une clause communale qui définit que si l'assainissement d'une habitation est conforme (c'est-à-dire validé par SPANC de la CCHJSC), celle-ci aura 10 ans pour se raccorder au réseau de collecte. De plus, le Conseil décide que la commune participera au financement pour des pompes de relevage au niveau d'un secteur de Très la Ville et d'une maison du village.

5 – Décisions Modificatives des budgets communaux

Budget assainissement : *A l'unanimité, le Conseil, accepte l'annulation d'un titre à hauteur de 14,19 € et les opérations qui en découlent.*

Budget lotissement : *A l'unanimité, le Conseil accepte les différentes opérations d'ordre qui s'élèvent en fonctionnement à + 5 297.77 € et en investissement à - 76 457.77 €.*

Budget commune : A l'unanimité, le Conseil décide l'ouverture de crédits complémentaires pour l'acquisition du défibrillateur qui sera installé prochainement au Cantou.

6 – Protection sociale des agents

Le CTP du Centre de Gestion du Jura a accepté que la commune participe financièrement à la couverture santé et/ou prévoyance de leurs agents, dans le cadre de contrats labellisés ou par l'intermédiaire d'une convention de participation.

Ce point sera revu avec les agents communaux lors des entretiens de fin d'année.

7 – Demande de financement des élèves des Bouchoux dans le cadre des voyages scolaires

Les élèves et instituteurs ont sollicité la commune pour obtenir une subvention pour les voyages scolaires auxquels ils participeront dans le courant de l'année 2013.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accorde un financement à hauteur de 20 euros par enfant domicilié sur la commune des Bouchoux.

8 – Indemnité du Trésorier

Dans le cadre des indemnités auxquelles il a droit, le trésorier, Monsieur DAUBORD, sollicite la commune pour une indemnité de conseil à hauteur de 330.73 € et une indemnité de confection du budget à hauteur de 30.49 €.

Le conseil, après avoir indiqué que le Trésorier interviendra quand la commune le sollicitera, lui accorde à l'unanimité l'indemnité de conseil et par 9 pour et une abstention l'indemnité de confection du budget.

9 – Délégué PDIPR

Après avoir réceptionné la démission de Djenny Caplat en tant que délégué PDIPR de la commune des Bouchoux, *le Conseil, à l'unanimité, nomme Monsieur Michel GUICHON et Madame Jeanine GUICHON en tant que Délégués PDIPR de la commune des Bouchoux.*

10 – Transfert du Conservatoire de Musique la CCHJSC

Ce point sera étudié lors du Conseil Municipal du mois de décembre, faute d'informations nécessaires.

11 – Suivi dossier ancienne gendarmerie

Le Conseil prend note des différents contacts avec l'acquéreur potentiel et des différentes pistes qui pourraient faire jour.

Ce point sera traité lors d'un prochain Conseil.

12 – Bulletin municipal 2013

Les différents textes devront parvenir pour le 15 décembre 2013.

13 – Questions diverses

- Un STOP a été installé sur la RD 25 E1. L'arrêté de la commune a été pris et une signalisation complémentaire a été demandée.
- La commune participera à la remise des prix du fleurissement du Conseil Général du Jura.
- Les vœux de la municipalité auront lieu le vendredi 11 janvier 2013

La Première Adjointe au Maire
Isabelle CLEMENT

